



DESCRIPTION DE CONCOURS

Peinture automobile

NIVEAUX SECONDAIRE / POSTSECONDAIRE

Table des matières

1. L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES	3
2. INTRODUCTION	3
3. DESCRIPTION DU CONCOURS	4
4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE	5
5. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	6
6. ÉVALUATION	6
7. RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS	7
8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	7
9. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL	8

1. L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES

Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance des neuf compétences essentielles (CE) qui sont déterminantes pour réussir sur le marché du travail. Dans le cadre de cette initiative, les compétences essentielles à chaque métier et à chaque technologie ont été déterminées et incluses dans les descriptions de concours, les projets d'épreuve et les documents sur les projets. Très importante, la prochaine étape du projet de sensibilisation est l'établissement d'un bulletin des CE personnalisé pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des CE selon leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes sauront lesquelles des compétences essentielles doivent être améliorées. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences essentielles qui sont jugées les plus importantes sur le marché du travail :

¹Calcul, ²Communication orale, ³Travail d'équipe, ⁴Formation continue, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Capacité de raisonnement, ⁸Utilisation de documents, ⁹Compétences numériques.

Les compétences essentielles à votre domaine sont indiquées dans les sections 2.4 ou 3.2 de la Description du concours et, s'il y a lieu, dans le projet et dans les autres documents liés au projet.

2. INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

<http://skillscompetencescanada.com/fr/carrieres/transport/peinture-automobile/>

2.2 But de l'épreuve

Les concurrents et les concurrentes doivent effectuer la préparation de surfaces et la finition de divers substrats, travaux typiques d'un atelier de carrosserie. Ils seront évalués sur leur connaissance des termes et des procédures associés à la peinture automobile ainsi que sur leur capacité à réaliser les tâches du métier de façon sécuritaire et professionnelle.

2.3 Durée du concours

12 heures

2.4 Compétences et connaissances à évaluer (les trois principales)

- Utilisation de documents
- Capacité de raisonnement
- Calcul

3. DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes y auront accès.

DOCUMENT	DATE D’AFFICHAGE SUR LE SITE WEB
Fiches techniques des produits	Mai 2021
Directives pour le projet d’épreuve	Novembre 2020

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient avoir à effectuer durant l’épreuve.

- Nettoyer et préparer les panneaux en vue de l’application de peinture.⁷
- Mélanger et appliquer les couches de fond et de finition.¹
- Réfection de divers substrats.⁷
- Réparer des dommages légers.⁷
- Effectuer la préparation et la peinture de panneaux de carrosserie.⁷
- Réparer les défauts de la peinture sur une surface.⁷
- Harmoniser la couleur en utilisant une base de peinture du fabricant.⁸
- Effectuer la mise à la teinte pour l’obtention d’une couleur identique.¹
- Créer une teinte sans formule.⁷
- Faire le masquage pour la réfection.⁷
- Application de décalcomanies et de film protecteur de peinture.⁷

Compétences essentielles : ¹Calcul, ⁷Capacité de raisonnement (résolution de problèmes, planification et organisation du travail, pensée critique), ⁸Utilisation de documents.

4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- De la peinture à base d'eau et des solvants de (à communiquer) seront utilisés pour l'épreuve. Tous les produits de revêtement transparent et à une étape auront une faible teneur en COV.
- Pistolets de pulvérisation SATA (couches de fond et de finition)
- Polisseuse électrique
- Tables de travail et chevalets
- Équipement de protection autre que pour la protection individuelle (ÉPI)
- Appareils de protection respiratoire à adduction d'air SATA
- Combinaisons
- Appareils de contrôle de l'environnement dans l'aire de travail
- Équipement de ponçage, bloques et ponceuses à main
- Produits 3M pour la réparation et la finition de carrosserie

LES CONCURRENTS ET LES CONCURRENTES DEVRONT UTILISER LE MATÉRIEL ET L'ÉQUIPEMENT FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS

4.2 Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents et les concurrentes.

- Demi-masque respiratoire : vapeur organique. Doit s'accompagner du certificat d'essai d'ajustement (la barbe doit être rasée de près pour le concours).

4.2.1 Directives au sujet des coffres à outils

Un des objectifs de SCC est d'assurer la durabilité environnementale aux Olympiades. C'est pourquoi les coffres à outils des concurrents et des concurrentes devront contenir seulement le matériel décrit à la section 4.2. Il n'y aura aucune exception à cette consigne. Si un concurrent ou une concurrente apporte d'autres outils ou instruments, ceux-ci seront retirés et il ne lui sera pas permis de les utiliser durant le concours.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire, fournie par les concurrents et concurrentes

- Voir la section 5.3

5. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

5.1 Atelier sur la sécurité

Dès leur arrivée dans l'aire du concours, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. On s'attend à ce qu'ils travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de dangers pendant le concours. Quiconque aura enfreint une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement pourrait perdre des points ou être disqualifié.

5.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) fournies par Skills/Compétences Canada

- Protection de l'ouïe
- Protection respiratoire
- Trousse pour déversement de produits dangereux
- Gants en latex et en nitrile
- Combinaison de peinture non pelucheuse

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) que doivent apporter les concurrents et les concurrentes

- Chaussures à embouts d'acier homologuées CSA
- Lunettes de sécurité avec écrans latéraux de protection
- Demi-masque respiratoire : vapeur organique. Doit s'accompagner du certificat d'essai d'ajustement (la barbe doit être rasée de près pour le concours).

6. ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

RÉPARTITION DES POINTS	/100
Projet peinture et masquage (Mélange/Deux tons)	25
Polissage et application d'une pellicule de protection contre les éraflures / Décalcomanie	20
Projets de mise à la teinte 1, 2 et 3 (cartes à vaporiser)	25
Préparation / apprêt – réparation de dommages mineurs	25
Méthodes de travail	5

7. RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours aux Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils peuvent toutefois fournir des précisions et clarifier certains éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Cabine de pulvérisation	<ul style="list-style-type: none"> Les concurrents et les concurrentes doivent en tout temps être munis d'un respirateur à adduction d'air frais.

8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente aura besoin des services d'un interprète aux Olympiades, les bureaux provinciaux ou territoriaux doivent en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Égalité de notes

- Étape 1 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Peinture et masquage » sera déclarée gagnante.
- Étape 2 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Préparation / Apprêt » sera déclarée gagnante.
- Étape 3 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Polissage et application d'une pellicule de protection / Décalcomanie » sera déclarée gagnante.

8.3 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été distribué aux concurrents et aux concurrentes avant le concours, le CTN peut modifier jusqu'à 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

8.4 Règlements des concours

Les Règlements des concours aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies sont présentés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

Organisme membre	Nom
Ontario	Catherine Mathewson
Nouvelle-Écosse – Président adjoint	Aaron Hebb
Manitoba	Derek Molinski
Québec	Nicolas Lefebvre
Colombie-Britannique	Mario Trettenero
Terre-Neuve-et-Labrador	Ryan Parsons
Nouveau-Brunswick	Michel Plourde
Alberta – Présidente	Cecile Bukmeier
Saskatchewan	Brayden Neufeld

Pour toute question au sujet du concours, veuillez faire parvenir un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com), au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.